

Confirmation, Communion, Sainte-Cène

Questions:

Communion, Confirmation, Repas du Seigneur, Sainte-Cène...

Nous avons reçu bien des demandes d'explications: qui peut participer, à quel âge, comment ?

Réponses:

La question sur la confirmation nécessite quelques développements. A l'origine, la confirmation était l'engagement solennel d'un adolescent de conformer sa vie aux enseignements de Jésus-Christ. Pour pouvoir confirmer, il fallait avoir personnellement accepté, par la foi, Jésus comme Sauveur. Mais attention:

1. Actuellement, cela a souvent dégénéré en rite social au lieu d'être un témoignage de foi.
2. Cette "déclaration d'intentions" ne vaut parfois pas mieux que celle des Israélites qui disaient: "Nous ferons TOUT ce que dira l'Eternel" et qui se tournaient néanmoins souvent vers d'autres dieux.

Pour ces raisons, entre autres, la plupart des églises évangéliques ne pratiquent pas la confirmation. L'adolescent, (ou l'adulte qui s'est converti à Jésus-Christ) en témoigne par le baptême, après avoir reçu une instruction biblique. Cela est conforme à la Parole de Dieu:

- a) Aucune mention d'un baptême d'enfant n'est faite dans la Bible
- b) Avant la mort de Jésus-Christ, le baptême était un témoignage public, où l'on reconnaissait ses péchés: c'était un baptême de repentance
- c) Depuis la mort de Jésus sur la croix, le baptême représente, par l'immersion, la mort de l'homme "naturel", et sa résurrection en un homme régénéré par le sang de Christ. C'est un témoignage public que l'on a accepté par la foi - sans les œuvres - le sacrifice expiatoire de Christ. Seuls ceux qui ont fait cet acte de foi peuvent être baptisés.

(Plus de détails dans la [FAQ 18 Le baptême](#)).

Concernant la communion, il faut strictement s'en tenir à ce que dit l'Écriture.

Matthieu, Marc et Luc rapportent en détail l'institution de la Cène: (ci-dessous, texte de Matthieu 26, versets 26-29)

26 Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le donna aux disciples, en disant: Prenez, mangez, ceci est mon corps.

27 Il prit ensuite une coupe; et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, en disant: Buvez-en tous;

28 car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour beaucoup, pour

le pardon des péchés.

29 Je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où j'en boirai de nouveau avec vous dans le royaume de mon Père.

Luc ajoute: "faites ceci en mémoire de moi" (Luc 22:19)

L'exposé le plus complet sur ce sujet se trouve dans la 1ère épître aux Corinthiens, chapitre 11:

23 Car j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai enseigné; c'est que le Seigneur Jésus, dans la nuit où il fut livré, prit du pain,

24 et, après avoir rendu grâces, le rompit, et dit: Ceci est mon corps, qui est rompu pour vous; faites ceci en mémoire de moi.

25 De même, après avoir soupé, il prit la coupe, et dit: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez.

26 Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.

La phrase clé est donc "faites ceci en mémoire de moi". La Cène est donc un mémorial destiné à rappeler la mort du Seigneur, et aussi à annoncer son retour, puisqu'il faut prendre la Cène jusqu'à ce moment-là.

RIEN, dans la Parole de Dieu, ne dit autre chose, et aucun passage ne dit que le vin ou le pain est réservé à une caste de prêtres. QUICONQUE a accepté Jésus-Christ comme son Sauveur (voir Jean 3:16-18: Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Celui qui croit en lui n'est point jugé; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu), donc quiconque remplit cette condition a le droit de prendre le pain et le vin, mais personne d'autre.

Pour les autres, ceux qui n'ont en réalité PAS accepté le salut par grâce, mais qui s'infiltrèrent dans les églises, 1 Corinthiens 11 dit encore:

27 C'est pourquoi celui qui mangera le pain ou boira la coupe du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur.

28 Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe;

29 car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même.

Pour une étude plus approfondie, nous recommandons notamment le livre "Esquisse de théologie biblique" de Henry C. Thiessen, éditions Farel et Béthel.

Pour nos lecteurs d'origine catholique nous ajoutons les explications suivantes:

Participer à la Cène est donc participer à un mémorial. La "transsubstantiation" n'a aucun fondement biblique. Voici, ci-dessous, un extrait d'une étude sur cette question:

Au 13e SIECLE, LE DOGME DE LA TRANSSUBSTANTIATION DEFINIT LE RITE DE L'EUCARISTIE - EXAMEN HISTORIQUE

La "transsubstantiation" indique le procédé par lequel le prêtre catholique prétend changer littéralement le pain en corps du Christ et le vin en sang du Christ en substance et non pas seulement en symbole. Cette transformation en corps et en sang du Christ prétend répéter (et non pas seulement rappeler) au moment de chaque eucharistie le sacrifice du Christ.

Ainsi, selon cette pratique, le Christ serait actuellement sacrifié 50000 fois par jour ! Au IIIe siècle, Cyprien dit que le repas du Seigneur est un sacrifice et institue la Messe.

En 394, la messe est célébrée en tant que sacrifice répété du Christ.

En 850, on trouve la première trace de la transsubstantiation (changement des espèces, pain et vin respectivement en corps et sang du Christ par des paroles dites, paroles de consécration). Ces deux espèces sont offertes "en sacrifice" au moment de l'offertoire.

En 1095, au concile de Plaisance, la transsubstantiation est annoncée comme doctrine. Au XIIIe siècle, est célébrée la première messe en tant que sacrifice du Christ renouvelé chaque semaine sous la forme du pain et du vin. Innocent III décrète le dogme de la transsubstantiation.

En 1215, le Concile de Latran IV dogmatise la transsubstantiation (le pain et le vin deviennent corps et sang du Christ).

En 1264, apparaît la fête de l'Eucharistie avec la procession du Saint-Sacrement.

En 1545, pendant la deuxième période du Concile de Trente, on réaffirme le sacrifice répété du Christ et on décrète le maintien du dogme de la transsubstantiation.

En 1416, le Concile de Constance décrète le retranchement de la coupe aux fidèles: le prêtre seul peut prendre le vin pendant le culte.

EXAMEN BIBLIQUE

Deux erreurs sont à relever ici. Premièrement, il est pour nous évident que le sacrifice du Christ a été fait une fois pour toutes. La Bible dit que "nous sommes sanctifiés par l'offrande du corps de Jésus Christ une fois pour toutes" (Hébreux 10.10). Le sacrifice répété de la messe n'est donc d'aucune utilité.

A combien plus forte raison on ne doit pas s'attrister parce que Christ a été sacrifié mais plutôt se réjouir parce qu'il est ressuscité dans la victoire. Le pain et le vin ne sont pas littéralement le corps et le sang du Christ pour plusieurs raisons: premièrement, Jésus a dit "faites ceci en mémoire de moi." (1 Corinthiens 11.25)

Il est donc question d'un acte ayant rapport à un événement passé, et non d'un

rituel en fonction d'une transformation présente et littérale du pain et du vin en corps et sang de Christ. Il est évident selon ce passage que si Jésus demande qu'on fasse cet acte en mémoire de lui c'est qu'il ne sera plus matériellement présent.

Deuxièmement, Jésus n'a pas dit que le vin était son sang mais il a dit: "cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang" (Luc 22.20). Il faisait allusion à la signification de l'acte qu'il faisait et non au contenu matériel de la coupe. Jésus n'a pas dit du pain: ceci est ma chair mais "ceci est mon corps" (Matthieu 26.26). Jésus insistait sur la nécessité de son incarnation et non que le pain matérialisait physiquement sa chair. Si le pain était matériellement son corps et que le vin était matériellement son sang, quand Jésus l'a dit pour la première fois, il aurait dû disparaître !

La clef du problème se trouve en Jean 6.35 où Jésus dit qu'il est le pain de vie. Ceci ne peut évidemment pas être compris au sens littéral. En Jean 6.55, il poursuit sa démonstration en comparant son sang à un breuvage. Puis plus loin, il explique à ceux qui s'offusquaient de telles déclarations (en accusant Jésus d'inciter la foule au cannibalisme) que les paroles qu'il avait dites étaient à prendre au second degré, c'est-à-dire en leur donnant un sens spirituel et non littéral; "C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ait dites sont esprit et vie".

D'autres erreurs ont été commises à propos de la Sainte-Cène. Telle l'idée qu'il fallait être assez pur, donc qu'il fallait se confesser pour pouvoir communier. Ceci était d'autant plus stupide que c'est précisément le sang de Jésus-Christ qui "purifie de tout péché" (1 Jean 1.7).

Le sang est représenté par le vin mais, comble de malchance, on empêche justement les fidèles de boire à cette coupe. Sans raison valable évidemment car il est écrit "que chacun s'éprouve soi-même, et qu'ainsi, il mange du pain et boive de la coupe" (1 Corinthiens 11.29).

C'est à chacun de s'éprouver soi-même et non à une "élite" religieuse de décider qui a le droit de manger le pain et boire le vin. La Bible ne dit-elle pas aussi "Va, mange avec joie ton pain et bois gaiement ton vin, car dès longtemps, Dieu prend plaisir à ce que tu fais" (Ecclésiaste 9.7) ?

Ce prétendu sacrifice du Christ à chaque messe n'est finalement qu'un rituel destiné à donner l'image d'un Christ mort et impuissant, image que Satan aime montrer aux hommes pour les maintenir dans cet état d'impuissance et d'échec face à la mort et au péché.

Samuel Lüthert